



**LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL
À MONTRÉAL**

Enjeux pour les femmes

**Fiches synthèse sur
L'emploi - le transport - le logement**



Table des Groupes de Femmes de Montréal

Comité du Développement local et Régional

Juin 2009

Recherches et rédaction

Comité du Développement Local et Régional :

Danielle Fournier, Centre d'Éducation et d'Action des Femmes

Wassyla Hadjabi, Action des Femmes Handicapées

Danaletchmee Heron, Comité femme-Bahai

Sylvie Majeau, Comité de conditions de vie et de travail des femmes du
Conseil Régional FTQ Montréal - Métropolitain

Pulchérie Nomo Zibi, Table des Groupes de Femmes de Montréal

Guyline Poirier, Conseil des Montréalaises

Supervision et conseils :

Anne Pasquier, coordonnatrice de la TGFM

Montréal, Québec

Juin 2009

I- QUELQUES DONNÉES GÉNÉRALES

Saviez vous que les femmes sont majoritaires dans l'agglomération de Montréal et représentent 51,9% de la population? Selon Statistiques Canada, l'agglomération de Montréal comptait en 2006, 48,1 % d'hommes, contre 51,9 % de femmes.

Saviez-vous qu'en 2009 Montréal a connu une hausse démographique, non pas en raison du taux de natalité, mais en raison de l'immigration?
40 % des montréalais ne parlent pas français à la maison. De plus, le taux de personnes immigrantes possédant un diplôme universitaire est plus élevé que celui des québécois de souche.

Source : Statistiques Canada données dévoilées le 13 janvier 2009, voir <http://lcn.canoe.ca/lcn/infos/regional/archives/2009/01/20090113>

1. Faits saillants à Montréal en 2008-2009

Montréal en statistiques (Agglomération de Montréal)			
	Avril 2009	Mars 2009	variation
Emplois	920 100	928 700	- 0,9 %
Taux de chômage	10,4 %	9,7 %	+ 0,7 point
Mise en chantier (en unités)	464	434	+ 6,9 %

Source : Ville de Montréal, Montréal en statistiques - Accueil, dans http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2076,2453845

2. Quand se loger appauvrit davantage les femmes...

Nombre et pourcentage de femmes locataires payant trop cher pour se loger (Région métropolitaine de Montréal)		
30 % et plus du revenu	149 895	41,8 %
50 % et plus du revenu	68 415	19,1 %
80 % et plus du revenu	27 965	7,8 %

Source : FRAPRU : *Dossier noir – Logement et pauvreté au Québec, des visages et des chiffres*, janvier 2009, p.7)

3. L'inégalité des revenus entre les Hommes et les Femmes dans l'agglomération de Montréal

1- Revenu moyen de la population de 15 ans et plus en 2005 (en dollars)

Population :	32 970 (avant impôt)	26 813 (après impôt)
Hommes :	39 002 (avant impôt)	30 348 (après impôt)
Femmes :	27 397 (avant impôt)	23 563 (après impôt)

2- Revenu moyen des familles monoparentales en 2005 (en dollars)

Parent de sexe masculin :	55 733 (avant impôt)	46 324 (après impôt)
Parent de sexe féminin :	41 606 (avant impôt)	36 831 (après impôt)

3- Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus en 2005 (en dollars)

Population :	34 334	H : 40 104	F : 28 167
--------------	--------	------------	------------

4- Revenu d'emploi de la population de 15 ans et plus ayant travaillé toute l'année à plein temps en 2005 (en dollars)

Population :	48 847	H : 55 254	F : 40 886
--------------	--------	------------	------------

5- Revenu d'emploi de la population de 15 ans et plus ayant travaillé une partie de l'année ou à temps partiel en 2005 (en dollars)

Population :	22 599	H : 25 941	F : 19 576
--------------	--------	------------	------------

Source : Statistiques Canada, Recensement de 2006,

Dans l'agglomération de Montréal, les femmes vivent davantage les situations de pauvreté. Avant ou après les impôts, le revenu moyen des femmes de 15 ans et plus est largement inférieur à celui des hommes. Et cet état des choses a une incidence certaine sur la vie des femmes à Montréal notamment sur leur utilisation du transport en commun comme mode de déplacement privilégié, ainsi que sur l'accès au logement.

4. La pauvreté chez les femmes handicapées...

Revenu total moyen des personnes handicapées vs. Personnes non handicapées

Hommes sans incapacité:	29 280 \$	Hommes avec incapacité :	18 237 \$
Femmes sans incapacité:	19 884 \$	Femmes avec incapacité :	13 906 \$

Source : Office des personnes handicapées du Québec, 2003.

II- LES FEMMES ET L'EMPLOI DANS L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

1. Contexte de l'environnement économique : vue d'ensemble

Saviez vous que l'ensemble des emplois générés par la structure industrielle et tertiaire¹ de l'Île de Montréal représente presque le quart (24%) de la totalité des emplois du Québec? L'économie montréalaise s'appuie principalement sur le secteur tertiaire qui a généré en 2006, 82 % de l'emploi total de l'Île.

Source : Statistiques Canada 2006, Population active expérimentée selon le sexe pour certains secteurs d'activité, région et ensemble du Québec, 2006

Même si les emplois du secteur secondaire connaissent une diminution constante, **Saviez vous que la fabrication de vêtements** est le domaine qui a généré le plus grand nombre d'emplois en 2006, plus de 20 000 (20 655) emplois étaient issus de ce secteur et représentaient 17,29 % des emplois de la fabrication.

L'autre domaine à forte concentration de main-d'œuvre est celui de la **fabrication d'aliments** avec plus de 11 000 (11 695) emplois qui correspondent à 10 % des emplois de la fabrication.

Source : Statistiques Canada 2006, Population active expérimentée selon le sexe pour certains secteurs d'activité, région et ensemble du Québec, 2006

2. Une féminisation des emplois dans certains secteurs d'activités à Montréal

Saviez-vous qu'après la profession de vendeuses – commerce de détail, les professions exercées par le plus grand nombre de femmes sont, par ordre décroissant, celle de secrétaire, de caissière, de commis de bureau général et d'éducatrice de la petite enfance? Dans ces professions le taux de féminité dépasse 80 % et atteint même presque 97 % (96,7 %) dans le cas de la profession de **secrétaire**, ce qui en fait le taux de féminité le plus élevé des 15 professions exercées par la main-d'œuvre de Montréal.

Source : Statistiques Canada 2006, Population active expérimentée dans les principales professions selon le sexe, région de Montréal, recensement de 2006.

¹ Ce secteur se répartit en trois groupes : le premier est constitué par les services aux ménages qui comprennent, par exemple, le commerce de détail et l'hébergement; le deuxième groupe comprend les services public en santé, en enseignement ou électricité et enfin, un troisième groupe dans lequel il y a les services moteurs qui regroupent entre autres, les services financiers, le commerce en gros et les services professionnels et administratifs.

Secteur d'activité	Taux
1- Secteur tertiaire (pris en bloc)	51 %
- Soins de santé et assistance sociale	75,1 %
- Services d'enseignement	62,6 %
- Gestion de sociétés et d'entreprises	50,5 %
- Administrations publiques	49,7 %
2- Secteur secondaire	31,1 %
- usines de produits textiles	53,1 %
- usines de fabrication de vêtements	68,6 %
3- Secteur primaire	32,6 %

Source : Statistiques Canada 2006, Population active expérimentée selon le sexe pour certains secteurs d'activité, région et ensemble du Québec, 2006

À Montréal, parmi les 15 principales professions exercées par les femmes, 11 d'entre elles sont traditionnellement à prédominance féminine alors que des 15 professions occupées par les hommes, 9 sont traditionnellement associées à des emplois typiquement masculins. Les 5 principales professions exercées par le plus grand nombre de travailleuses en regroupent 81 070. Alors que les 5 principales professions qui embauchent le plus de travailleurs, en regroupent 54 785. On remarque donc que la main-d'œuvre masculine est moins concentrée dans un nombre restreint de professions que la main-d'œuvre féminine.

3. L'inégalité du taux d'emploi entre les hommes et les femmes dans la région de Montréal

Saviez-vous que sur l'Île de Montréal, le taux d'emploi des femmes est de **53,3 %**, contre **63,6 %** chez les hommes. Mais seulement 38,6 % de la main-d'œuvre féminine occupe un emploi à temps plein alors que plus de la moitié (52,5%) de la main-d'œuvre masculine se retrouve dans ce type d'emploi.

Source : Statistiques Canada 2006 : Taux d'emploi et taux d'emploi à temps plein de la population de 15 ans et plus dans les ménages privés selon le sexe et la région, Québec

Année	Taux d'emploi des femmes	Taux d'emploi des Hommes
1996	45,5 %	57,5 %
2007	55,2 %	64,5 %

Source : Statistiques Canada : Taux d'emploi selon le sexe et l'âge, région de Montréal, 1996,1998, 2000, 2002, 2004, 2006 et 2007

En l'espace de 11 ans, le taux d'emploi des femmes de Montréal a augmenté de façon importante passant de 45,5 % qu'il était en 1996 à 55,2 % en 2007. Cette hausse de presque 10 (9,7) points de pourcentage est supérieure à celle subie par les hommes bien que pour eux aussi, le taux d'emploi ait augmenté de 7 points de pourcentage de 57,5 % il s'est haussé à 64,5 %.

Malgré une croissance ininterrompue de l'emploi des résidentes de l'Île, leur taux d'emploi reste néanmoins significativement plus faible que celui des Montréalais.

Présence des femmes dans l'entrepreneuriat et le travail autonome...

À Montréal, en 2006, le taux de féminité parmi l'ensemble des travailleurs autonomes, tout type d'entreprise confondu (entreprise constituée en société ou pas), était de **33,4 %**.

Source : Statistiques Canada-2006 : Travail autonome dans la population active selon le sexe, ensemble du Québec, région de Montréal, 2006

4. Les femmes immigrantes, doublement discriminées en emploi dans l'agglomération de Montréal

Saviez-vous que les femmes immigrantes, les femmes racisées et les femmes handicapées sont les plus touchées par la discrimination en emploi et le chômage dans l'agglomération de Montréal?

Fait saillant : **16 %** des femmes immigrantes travaillant dans le secteur manufacturier possèdent un diplôme universitaire (contre 11% chez celles nées au Canada).

Source : Nadia Lakrouz-CAMO-PI, Femmes universitaires immigrantes en emploi dans le secteur manufacturier; une recherche exploratoire, Étude qualitative menée auprès de femmes immigrantes entre août et septembre 2005 à Montréal

Les femmes immigrantes discriminées en emploi ...

Secteur manufacturier entre août et septembre 2005 à Montréal

Les femmes immigrantes avec un diplôme universitaire (16 %) :

- 43 % occupent un poste de niveau C ou D². C'est le cas de 24,7 % des femmes universitaires nées au Canada (11 % ont un niveau universitaire)
- 24 % occupent un poste de niveau A et 21 % un poste de niveau B. C'est le cas respectivement de 30,4 % et de 26,3 % pour les femmes nées au Canada.

Les femmes immigrantes avec un diplôme collégial

- 63,4 % occupent un poste de niveau C ou D, contre 49,9 % pour les femmes nées au Canada.

Source : Nadia Lakrouz-CAMO-PI, Femmes universitaires immigrantes en emploi dans le secteur manufacturier; une recherche exploratoire, Étude qualitative menée auprès de femmes immigrantes entre août et septembre 2005 à Montréal.

1- Secteurs d'emploi occupés par les femmes immigrantes en 2001

- 24% des femmes immigrantes de la région de Montréal sont représentées dans le secteur de la fabrication/ensemble des montréalaises (13%)
- 31% sont dans le domaine du commerce (contre 19% des hommes immigrants)
- 20% dans le secteur des soins de la santé et de l'assistance sociale.

2- Secteur manufacturier et scolarité

- 50% des salariéEs immigréEs ont fait des études collégiales et plus
- 21% possèdent un diplôme universitaire (contre 10% chez les personnes nées au Canada)
- 16% des femmes immigrantes travaillant dans le secteur manufacturier possèdent un diplôme universitaire (contre 11% chez celles nées au Canada);
- 52% des femmes nées hors du Canada travaillent dans le secteur du vêtement contre 18% pour les femmes nées au Canada

3- Femmes immigrantes et femmes appartenant à une minorité visible: une situation semblable

- Le taux de chômage des minorités visibles possédant un diplôme universitaire est de 19.2%
- La non-reconnaissance des compétences et des diplômes étrangers nuit fortement à l'intégration sur le marché du travail
- 50% des immigrantes sont identifiées à une minorité visible

Source : Fédération des femmes du Québec, *L'apport des femmes immigrantes au Québec-Apport économique*, 2007 – Statistiques Canada –Recensement de 2001.

² Selon Ressources humaines et Développement des compétences Canada, les niveaux A et B correspondent à des postes hautement qualifiés; tandis que les niveaux C et D exigent un niveau réduit de formation (postes non spécialisés)

La situation des femmes immigrantes en emploi a peu évolué depuis plusieurs années dans l'agglomération de Montréal; en 2009 le taux de chômage des femmes immigrantes et racisées demeure très élevé dans la métropole.

Pour aller plus loin ...

Quelques références :

- 1- Conseil du statut de la femme, document statistique de la population féminine de la région de Montréal en cours d'élaboration - les données proviennent des statistiques de 2006 de Statistique Canada.
- 2- Table des Groupes de femmes de Montréal et Relais Femmes, recherche sur *les facteurs favorisant l'embauche et le maintien en emploi des femmes de la diversité culturelle dans les groupes de femmes de Montréal*, Montréal, 2009
- 3- Nadia Lakrouz-CAMO-PI, *Femmes universitaires immigrantes en emploi dans le secteur manufacturier; une recherche exploratoire*, Étude qualitative menée auprès de femmes immigrantes entre août et septembre 2005 à Montréal.
- 4- Conseil des Montréalaises, *l'ascension professionnelle des femmes cadres à la Ville de Montréal*, avis déposé au Conseil Municipal, juin 2008.
- 5- Fédération des femmes du Québec, *L'apport des femmes immigrantes au Québec- Apport économique*, 2007 – Statistiques Canada –Recensement de 2001

III- LES FEMMES ET LE TRANSPORT À MONTRÉAL

1. Quelques données

Il est question ici du transport en commun, notamment son maintien et son amélioration, les femmes étant les premières utilisatrices de ce mode de déplacement dans l'agglomération de Montréal.

Saviez-vous que 39,3 % de femmes actives occupées de 15 ans et plus utilisaient le transport en commun pour se rendre au travail, contre 26,5 % chez les hommes en 2006?

Population active de 15 ans et plus selon le mode de transport utilisé (domicile-travail) en 2006 dans l'agglomération de Montréal					
	Transport en Commun	Automobile (conducteur)	Automobile (passager)	Taxi	autres moyens
Population H/F	32,6 %	51,5 %	4,5 %	0,3 %	0,5 %
Femmes	39,3 %	42,7 %	6,2 %	0,3 %	0,5 %
Hommes	26,5 %	59,6%	2,9 %	0,3 %	0,5 %

Source: Statistiques Canada, recensement de 2006.

2. Femmes, pauvreté et transport en commun

Évolution des tarifs à la STM (CAM)

Année	Tarif	Variation par rapport au tarif précédent	Variation par rapport à 2002
2002	50,00 \$	-	-
2003 (1 ^{ere} hausse)	52,00 \$	+4 %	+4 %
2003 (2 ^e hausse)	54,00 \$	+3,8 %	+8 %
2004	59,00 \$	+9,3 %	+18 %
2005	61,00 \$	+3,4 %	+22 %
2006	63,00 \$	+3,3 %	+26 %
2007	65,00 \$	+3,2 %	+30 %
2008	66,25 \$	+1,9 %	+32,5 %
2009	68,50 \$	+3,4 %	+37 %

Source : Société de transport de Montréal; voir aussi l'avis du Conseil des Montréalaises, *vaincre les obstacles à la mobilité des femmes*, août 2007, p 12.

La hausse des tarifs de transport affecte davantage les femmes en situation de précarité et de pauvreté (voir les tableaux de la partie I sur le revenu des femmes). Ceci a de fâcheuses conséquences sur l'intégration sociale et économique des femmes. Ainsi par exemple, pour favoriser leur intégration en emploi, les centres de femmes offrent régulièrement des billets de métro et d'autobus aux femmes désireuses d'assister à certaines activités de formations ou d'information.

3. Femmes, transport et sécurité

La sécurité est une des préoccupations majeures des femmes dans le transport en commun. Et cela se traduit par certains faits réels :

- Le sentiment d'insécurité chez les femmes le soir (autobus et métro) a pour conséquence la réduction des sorties pour des spectacles, des films, des cours du soir, etc;
- Une augmentation nette des cours individuels ou de groupes d'autodéfense chez les femmes, les chauffeurs d'autobus n'étant pas outillés en cas de harcèlement, de vol ou d'agression;
- Une diminution de fréquentation du métro par les aînées et les personnes handicapées, l'accessibilité y étant difficile, vu l'absence d'escaliers roulants et d'ascenseurs dans certaines stations.

4. Le Transport adapté à Montréal

Quelques demandes faites par le milieu associatif des personnes handicapées :

- La construction d'ascenseurs dans le métro;
- La création d'une carte d'accompagnement sur le terrain métropolitain;
- La réponse aux besoins des personnes ayant des difficultés d'élocution;
- La formation des employés et du personnel de la STM pour répondre aux besoins des personnes handicapées dans les services de transport;
- La gestion des cas d'urgence en transport adapté, dans le métro ou l'autobus;
- L'amélioration du service des autobus à planchers surbaissés.

Source : **RUTA** (Regroupement des Usagers du Transport Adapté et Accessible de Île de Montréal). Cet organisme fait le lien entre les situations particulières des usagers et les préoccupations des décideurs et gestionnaires du transport en commun. Pour en savoir plus www.rutamtl.com

Il convient de noter que des groupes de promotion et de défense des droits des personnes handicapées (*ROPMM, Ex aequo, RAAMM, etc.*) exercent des pressions auprès du ministère des Transports du Québec, de la Société de transport de Montréal, de la Ville de Montréal, etc. afin que **le concept d'accessibilité universelle** soit reconnu et appliqué en matière de déplacement des personnes handicapées. Ils interviennent également dans le but que le transport adapté réponde à l'ensemble des besoins des usagères et des usagers.

L'accessibilité universelle est un concept d'aménagement qui prône la réalisation d'environnements sans obstacles, tels des bâtiments, des lieux, des équipements ou des objets. L'idée véhiculée par le concept d'accessibilité universelle est d'aménager un monde dans lequel toute la population, incluant les personnes ayant des limitations fonctionnelles, pourra vivre en toute liberté et en sécurité.

Source : Société logique, www.societelogique.com

Principaux gains obtenus en 2007-2008

- Les nouveaux wagons du métro seront universellement accessibles en 2012.
- Des employés de l'AMT ont participé à un atelier sur l'accessibilité universelle.
- Le transport adapté de la STM tend désormais à ce qu'il n'y ait aucun refus lors des demandes de déplacement de la part des usagères et usagers.
- Une collaboration entre le milieu associatif des personnes handicapées et l'AMT est amorcée.
- La rédaction d'un projet de politique en ce qui a trait à l'accessibilité universelle.
- Les nouveaux autobus seront munis de la rampe « flip-flop ».
- La Commission recommande d'inclure dans le plan de transport l'accessibilité universelle comme principe transversal.
- Il y a eu de multiples corrections par des instances concernées afin de remédier aux obstacles au libre déplacement dans l'espace public des personnes ayant une déficience motrice.

Source : site de Exaequo (pour une égalité sans détours)

À long et à court termes, des préoccupations demeurent tout de même, d'où quelques perspectives de solutions pour les femmes.

5. Revendications et pistes de solutions :

- La baisse des tarifs de transport en commun est souhaitée par plusieurs groupes de femmes, plus particulièrement pour les femmes à faible revenus; et ce, pour aider à leur intégration socioprofessionnelle dans notre région.
- Promouvoir auprès de l'AMT l'importance d'une politique en accessibilité universelle, voir à ce que la STM se positionne favorablement en ce qui concerne le concept d'accessibilité universelle et que la Ville de Montréal s'approprie le « Plan de transport » intégrant l'accessibilité universelle.
- Rendre le réseau régulier de transport en commun davantage accessible aux personnes ayant des limitations fonctionnelles ou ayant une déficience intellectuelle, ainsi qu'aux personnes âgées.
- Assurer le développement du réseau de transport en commun dans certaines localités et sur certaines lignes, en y affectant un nombre suffisant d'autobus,

notamment dans certaines localités à l'Est, au Nord et à l'Ouest de l'île (exemple de l'axe nord/sud à Pointe-aux-Trembles).

- Assurer une tarification sociale du coût du transport pour les personnes à faible revenu, notamment les femmes, les personnes âgées, les sans emplois, pour un système de transport en commun accessible pour tous.
- Établir une carte de transport pour les familles monoparentales.
- Maintenir le service *Entre deux arrêts* et surtout en faire la promotion auprès des usagères et usagers.
- Montréal étant une ville multiculturelle et diversifiée, utiliser les symboles pour les personnes qui rencontrent quelques difficultés de lecture.

Quelques gains cependant...

- Installation d'ascenseurs dans les stations de métro phase 1 : de l'automne 2009 à l'hiver 2011 à **Lionel Groulx, Bonaventure, Berri-UQAM, Henri-Bourassa et Côte-Vertu**.
- Conséquence de la politique sur la famille à Montréal, il sera possible dès le 24 avril 2009 pour un adulte, avec son titre de transport, de se promener avec 5 enfants de moins de 12 ans en métro et en autobus les fins de semaines et les jours fériés.
- À l'automne 2008, publication d'un guide sur les mères et les poussettes dans le transport en commun : *Poussette et astuces en autobus*, par le Centre 1, 2, 3 GO! le Réseau de transport de Longueuil (RTL), la Société de transport de Laval (STL), et la Société de transport de Montréal (STM).
- Maintien du service *Entre deux arrêts* le soir : l'été à compter de 21h00 et l'hiver à partir de 19h30.

Pour aller plus loin...

Quelques Références

1. Documents et mémoires du *forum jeunesse* sur le transport en commun à Montréal
2. Documents préparatoires à la politique d'égalité de la ville
3. Avis, études et mémoires du Conseil des Montréalaises
 - a. Mémoire *Vaincre les obstacles à la mobilité des femmes*, présenté à la commission permanente du conseil municipal sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif dans le cadre de la consultation sur le plan de transport de la Ville de Montréal 2007 (Août 2007)
 - b. Mémoire *Des solutions durables pour lutter efficacement contre la pauvreté*, sur l'étude publique des contributions municipales et de la gestion de programmes de lutte à la pauvreté, présenté à la commission permanente du Conseil d'agglomération sur les grands équipements et les activités d'intérêt d'agglomération (novembre 2008)

4. Documents du Regroupement des Usagers du Transport Adapté et accessible de l'Île de Montréal (www.rutamtl.com, Tél. : 514 255 0765)
5. CRÉ de Montréal, *Ville de Montréal- plan de transport 2007*, pages 70 à 87, Mémoire de la sur le plan de Transport 2007 de la ville de Montréal
6. Colloque : *Montréal, une ville à la mesure des femmes* -21 septembre 2005
7. Travaux d'*Ex aequo* pour que *le concept de l'accessibilité universelle* soit reconnu et appliqué en matière de déplacement des personnes ayant des limitations fonctionnelles,
8. TROVEP et la TRCFMML (Table Régionale des centres de femmes du Montréal Métropolitain-Laval)
9. AMT (Agence métropolitaine de transport), *l'intégration des services de transport adapté*, évaluation et actualisation du programme d'intégration, des services, février 2008
10. Table de concertation des aînés de Montréal, *les moyens de transport et la mobilité des aînés montréalais : intervenir face au vieillissement de la population*, Montréal, 2009

IV- LES FEMMES ET LE LOGEMENT À MONTRÉAL

La hausse des loyers : Saviez-vous que la région métropolitaine de Montréal a connu entre 2000 et 2008 une hausse de loyer de **29,5 %** (soit de 509 \$ à 659 \$), comparativement à 26,1 % à Québec, 24,4 % à Gatineau, 22,3 % à Trois-Rivières et 18,3 % au Saguenay .

Source : FRAPRU : *Dossier noir – Logement et pauvreté au Québec, des visages et des chiffres*, janvier 2009, p.13

1. Données Hommes/Femmes au Québec

1-Prix du loyer médian H/F

- Loyer médian H : **570 \$** pour **33 303 \$** de revenu médian
- Loyer médian F : **563 \$** pour **25 814 \$** de revenu médian

2- Ménages locataires consacrant plus de 30 % de leur revenu pour se loger

- Femme comme principal soutien : 260 950 (40,1 %)
- Homme comme principal soutien : 609 230 (30,8 %)

3- Ménages locataires consacrant plus de la moitié de leur revenu pour se loger

- **112 780** femmes touchées (17,3 %)
- **90 300** hommes touchés (14,8 %)

4- Ménages engouffrant plus de 80 % de leur revenu en loyer

- **44 360** femmes concernées (6,8 %)
- **42 715** hommes concernés (7,0 %)

Source : Dossier noir du FRAPRU (p7), *Logement et pauvreté au Québec*, janvier 2009; voir aussi le mémoire du FRAPU présenté à la commission des affaires sociales, octobre 2008

2. Coût d'habitation et pauvreté

Saviez-vous que depuis 2003, plus de 200 ménages par an ont recours à l'hébergement d'urgence, et 300 ménages sont accompagnés dans leur recherche de logement dans l'agglomération de Montréal? Il s'agit des ménages à risque d'être à la rue par éviction, pénurie de logements, sinistres, crises familiales, etc. Parmi les ménages socialement vulnérables, 2/3 sont des familles !

Source: Ville de Montréal, direction de la diversité sociale, direction de l'habitation, *étude publique des contributions municipales et de la gestion de programmes de lutte à la pauvreté*, commission sur les grands équipements et les activités d'intérêt d'agglomération, Montréal, octobre 2008, p 31

Le logement à Montréal en 2006-2007

	2007	2006	variation
Logements mis en chantier (en nombre) :	6898	6955	- 0,8 %
Ventes de résidences (en nombre)	16984	15012	+ 13,1 %
Prix de vente moyen d'une copropriété	241000 \$	228773 \$	+ 5,3 %
Taux d'inoccupation des logements (en %)	3,1	3,0	+ 0,1

Source : Bilan économique de l'agglomération de Montréal 2007, publié par la Ville de Montréal en 2008, p5.

Coûts d'habitation des ménages locataires (Agglomération de Montréal)

- Loyer brut moyen des logements occupés par un locataire (en \$)	661	
- Ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu au loyer brut	198 015	38,6 %
- Loyer brut des ménages locataires unifamiliaux (en \$)	702	
- Ménages locataires unifamiliaux consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux coûts d'habitation	59 580	28,1 %

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006

Coûts d'habitation des ménages propriétaires (Agglomération de Montréal)

- Valeur moyenne des logements occupés par le propriétaire (en \$)	306 391	
- Ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux dépenses de propriété	66 005	21,0 %
- Ménages unifamiliaux consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux coûts d'habitation	36 885	16,8 %

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006

Logements privés occupés (Agglomération de Montréal)

- Logements privés occupés	827 570	
- Possédés	314 380	38,0 %
- Loués	513 055	62,0 %
- Nombre moyen de pièces par logement	5,0	

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006

3. Quelques préoccupations des femmes

Des informations pertinentes étant contenues dans le guide du logement social, il est surtout question de faire ressortir les spécificités concernant les femmes à Montréal.

- **La hausse des loyers** : La région métropolitaine de Montréal a connu entre 2000 et 2008 une hausse de loyer de 29,5 % (soit de 509 \$ à 659 \$), comparativement à 26,1 % à Québec, 24,4 % à Gatineau, 22,3 % à Trois-Rivières et 18,3 % au Saguenay
Source : FRAPRU-*Dossier noir* cité
- **Logement et discrimination** : Plusieurs catégories de femmes sont discriminées pour accéder à un logement locatif. Il s'agit notamment: des femmes immigrantes et racisées, des femmes handicapées, des familles monoparentales ayant pour chef une femme, des femmes à faible revenu, des familles nombreuses (ayant plusieurs enfants), les femmes de certaines confessions religieuses, etc.
- **L'habitation et la santé chez les femmes**: Il existe de plus en plus un lien étroit entre la santé des femmes à faible revenu et la qualité de leur habitation.
- **Logements sociaux** : Vu la féminisation de la pauvreté à Montréal, il serait impératif d'augmenter de manière significative le nombre de logements sociaux pour les femmes seules, les familles monoparentales ayant une femme comme principal soutien financier et les aînées. Il est également primordial que les logements sociaux intègrent le concept d'accessibilité universelle pour permettre l'accès à un plus grand nombre de femmes notamment aux femmes handicapées, aux femmes avec des enfants, etc. Il s'avère en outre urgent d'améliorer la qualité des logements sociaux sur les plans de l'accessibilité, des critères d'attribution, du prix du loyer abordable, de rendre disponible l'information, etc.
- **Logement et insuffisance de logements accessibles et adaptés pour les femmes (et les hommes) handicapées** : La femme qui vit avec un handicap a besoin d'un logement accessible et adapté dans la plupart des cas. L'accessibilité universelle n'est pas toujours mise en œuvre, et cela constitue pour elles une difficulté additionnelle pour se loger. Il arrive même que la personne soit obligée d'être placée dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée. Si la femme placée dans le CHSLD a des enfants, elle peut se les voir retirer.
- **L'habitation et la perte ou la diminution des services reçus par le CLSC** : Les femmes handicapées (ainsi que les hommes handicapés) sont pris entre deux feux. En

effet, elles doivent choisir entre améliorer leurs conditions d'habitation et se voir diminuer et même perdre certains des services qu'elles reçoivent du CLSC de leur nouveau territoire d'habitation. Cette pression est la conséquence des disparités des services donnés d'un territoire de CSSS à un autre. Par exemple, le CLSC de Cavendish n'offrait en décembre 2008 que 3 heures et demie de services à domicile. Ce qui est insuffisant pour une femme qui aurait besoin d'aide pour le lever et le coucher.

Source: Action des femmes handicapées (Montréal)

- **L'accès difficile à la propriété** pour les femmes, les jeunes familles et les familles monoparentales ayant une femme comme principal soutien financier, d'où l'importance des programmes de soutien.
- **La grandeur des logements :** Vu l'augmentation du taux de natalité à Montréal, dû en partie aux immigrants qui ont dans certains cas une tradition de familles nombreuses, il faudrait augmenter la grandeur des logements si la région veut retenir sa population et éviter les migrations des familles vers les banlieues. La grandeur des chambres est également un critère important pour les femmes à mobilité réduite notamment pour celles qui utilisent un fauteuil roulant manuel ou motorisé, un quadriporteur/triporteur ou une marchette, etc.
- **Logement et sécurité :** Il convient de sécuriser les logements pour les femmes par la proximité des commodités (transport, épicerie, centres de santé, etc.), et d'adopter le concept d'accessibilité universelle pour assurer la sécurité dans les logements pour toutes et tous.

4. Perspectives de solutions par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec

Le maire de Montréal va recevoir 90 millions de dollars du gouvernement du Québec pour la construction de 1 250 logements sociaux pour l'année 2009-2010. Depuis 2003, la métropole a vu la construction de plus de 9 700 nouveaux logements sociaux.

Source : Mme Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales du Québec

Pour aller plus loin...

Quelques références

- 1- FRAPRU (Front d'action populaire en réaménagement urbain), *Dossier noir – Logement et pauvreté au Québec, des visages et des chiffres*, janvier 2009, 19 pp.
- 2- Comité logement Rosemont, *le guide du logement social- HLM, COOP, OSBL? Un guide pour mieux comprendre!* 4^{ème} édition 2007.
- 3- Colloque : *Montréal, une ville à la mesure des femmes*, 21 septembre 2005- volet 3 sur le développement de logements sociaux et communautaires.
- 4- Les travaux et les recommandations du comité logement Rosemont, *l'accès à l'habitation coopérative et ses impacts sur les ménages locataires à Rosemont*-enquête exploratoire de juin 1995.

- 5- Conseil des montréalaises: voir l'avis sur *les femmes et le logement à Montréal*, déposé au Conseil Municipal de la ville de Montréal en décembre 2006; voir aussi l'étude sur *les femmes et le logement à Montréal-portrait de la situation*, de novembre 2006; également le mémoire sur *les solutions durables pour lutter efficacement contre la pauvreté*, présenté à la commission permanente du conseil d'agglomération sur les grands équipements et les activités d'intérêt d'agglomération, en novembre 2008.
- 6- Ville de Montréal, direction de la diversité sociale, direction de l'habitation, *étude publique des contributions municipales et de la gestion de programmes de lutte à la pauvreté*, commission sur les grands équipements et les activités d'intérêt d'agglomération, Montréal, octobre 2008.
- 7- Action des femmes handicapées (Montréal), www.afhm.org

Pour aller plus loin sur les trois (3) thèmes, consulter :

Les déclarations citoyennes des centres de femmes à Montréal

(Compilation technique faite en mars 2009 par le Conseil des Montréalaises)

- **Centre d'éducation et d'action des femmes (Céaf), Sainte-Marie (2004)**
- **Centre d'éducation des femmes La Marie Debout, Hochelaga Maisonneuve (2005)**
- **Centre des femmes de Rosemont, 08 juin 2005**
- **Centre des femmes de Pointe-aux-Trembles (2005)**
- **Centre des femmes de Rivière-des-Prairies, 21 octobre 2005**
- **Centre des femmes de Saint-Laurent, 2006**
- **Centre des femmes de Verdun, 2008**

Table des Groupes de Femmes de Montréal

**Une voix féministe pour les groupes de femmes
de la région de Montréal**

Pour nous joindre : 110, rue Sainte-Thérèse, bureau 505
Montréal (Québec)
H2Y 1 E 6

Téléphone : (514) 381-3288
Télécopieur : (514) 381-3955
Courriel : info@tgfm.org

www.tgfm.org